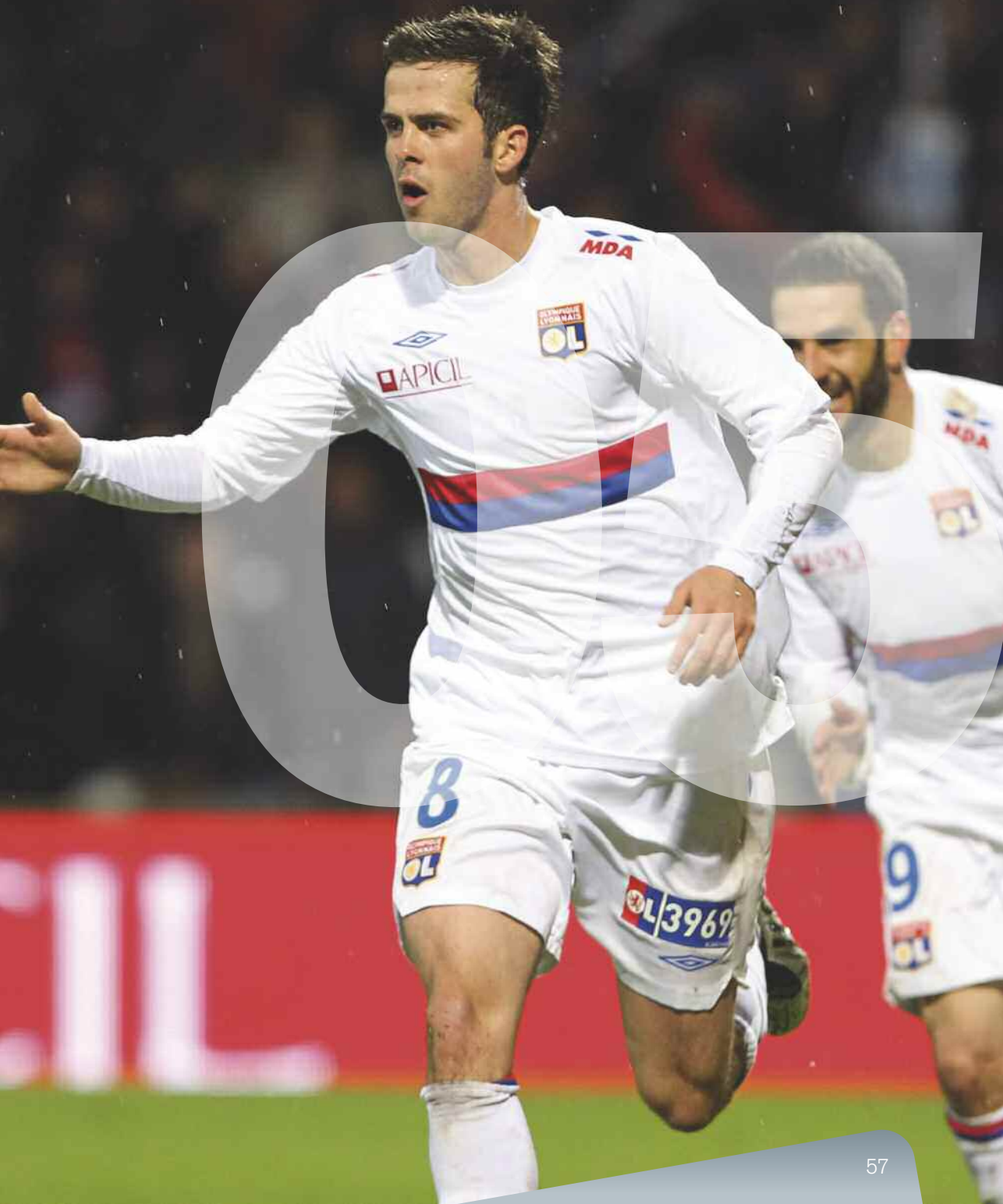


05

LE BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2009 - 2010

5.1 UN FOOTBALL PROFESSIONNEL EN PERTES	58
5.2 LA LIGUE 1 : LE MOTEUR DES TRANSFERTS EN PANNE	60
5.3 LA LIGUE 2 EGALEMENT DANS LE ROUGE	63
5.4 LES PERSPECTIVES POUR 2010/11 : VERS UNE CONFIRMATION DE LA TENDANCE	64
5.5 UNE CONTRIBUTION FISCALE ET SOCIALE DE 600 MILLIONS D'EUROS	66





5.1 UN FOOTBALL PROFESSIONNEL EN PERTES

Un effort de rigueur à confirmer

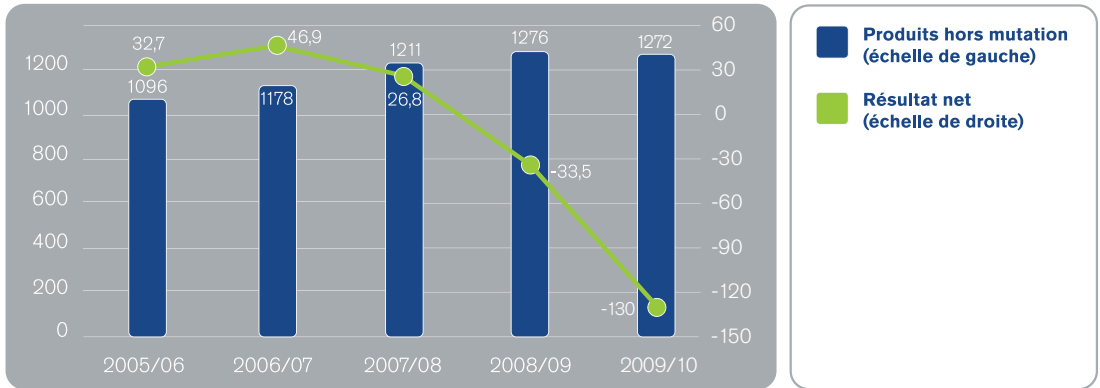
Le chiffre d'affaires (hors transferts) du football professionnel français (Ligue 1 + Ligue 2) se stabilise dans un environnement économique défavorable, après 5 saisons de croissance soutenue. Il termine à 1,272 milliard d'euros. Grâce notamment à des droits TV dynamiques, l'activité des clubs demeure résistante dans un contexte très difficile. Toutefois, la conjoncture économique a fini par se faire sentir sur des recettes sponsoring, billetterie ou loges en baisse (réduction des dépenses de communication des entreprises, du budget loisirs des ménages).

Les charges d'exploitation (hors transferts) continuent leur progression, sur un rythme moins soutenu que ces dernières années, pour atteindre 1,617 milliard d'euros, soit +2%. Les efforts de gestion des clubs ont porté sur les charges variables et immédiatement opérantes, puisque les frais généraux sont stables. La progression des salaires est ralentie par la signature de nouveaux contrats moins élevés que ceux conclus les années antérieures et pour une durée inférieure.

Le résultat net cumulé Ligue 1 + Ligue 2 ressort à -130 millions d'euros. Le résultat des opérations de mutation, poste grâce auquel les clubs dégageaient leurs bénéfices les saisons précédentes, diminue de -41%, ce qui explique l'ampleur de la perte cumulée publiée. A court terme, ce niveau de déficit exceptionnel est pour une grande partie

supporté par les actionnaires des clubs (importantes augmentations de capital, abandons de comptes courants records). Toutefois, à plus long terme, le soutien systématique des actionnaires pour de tels montants ne peut constituer une solution viable.

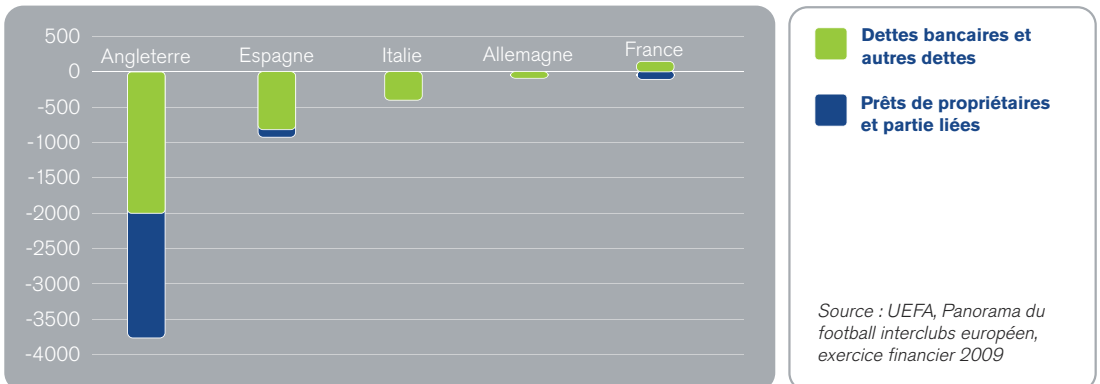
Evolution des produits hors mutation et du résultat net cumulé L1 et L2 (en millions d'euros)



La structure financière des clubs professionnels ne souffre pas trop des résultats pourtant fortement déficitaires. En effet, grâce au soutien des actionnaires, les capitaux propres et comptes courants ne diminuent que de 36 millions d'euros. D'autre part, l'endettement des clubs évolue peu, passant à

109 millions d'euros, ce qui est très faible en comparaison des autres grands championnats européens. En parallèle, la valeur des contrats de joueurs immobilisés continue sa progression pour atteindre 367 millions d'euros, signe que les clubs ont continué à investir dans la constitution de leurs équipes.

Endettement net estimé en première division pour 2009 (en millions d'euros)



Source : UEFA, Panorama du football interclubs européen, exercice financier 2009

5.2 LA LIGUE 1: LE MOTEUR DES TRANSFERTS EN PANNE



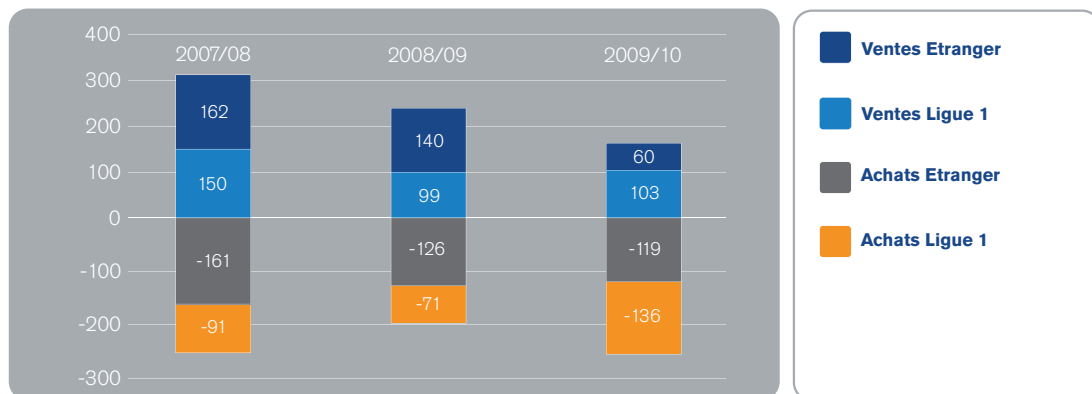
Les produits hors mutations progressent légèrement (+2%) pour atteindre 1 071,6 millions d'euros, ce qui est dû à la hausse des droits audiovisuels, mais aussi à un effet de périmètre (retour de Lens en Ligue 1, internalisation du merchandising). Cette performance, en retrait par rapport aux dernières années a été obtenue en dépit d'un contexte économique très difficile, ce qui s'est traduit par une baisse sensible des recettes de sponsoring et de billetterie.

Les charges hors mutations progressent encore de manière plus soutenue que les produits (+5%). C'est la progression de la masse salariale (rémunération + charges sociales) qui tire l'ensemble des charges vers le haut, avec +8% en 2009-2010, tandis que les frais généraux ont été plutôt bien maîtrisés avec une hausse de +2%. Toutefois, les dirigeants de clubs commencent à mieux maîtriser leur masse salariale, aidés en cela par la DNCG. Le poids des anciens contrats, pèse encore lourdement

sur leurs charges, mais à mesure qu'ils seront remplacés par de nouveaux contrats moins onéreux, la décre de la masse salariale pourra s'amorcer pour tendre vers l'équilibre d'exploitation, imposé par le Fair Play Financier de l'UEFA dans les années à venir.

Les opérations de transferts demeurent une source de bénéfices pour les clubs de Ligue 1. Toutefois, le résultat des opérations de mutations tombe à 124,8 millions d'euros contre 215,5 millions d'euros la saison précédente. Le contexte d'austérité parmi les grands clubs européens (crise économique, endettement excessif, futures exigences du Fair Play Financier qui commencent à être anticipées par certains clubs) pèse sur le marché européen des transferts, ce qui a de fortes répercussions sur les comptes des clubs français, qui équilibrent traditionnellement leurs comptes grâce à ces ressources.

Evolution de la balance des mutations en Ligue 1 (en millions d'euros)



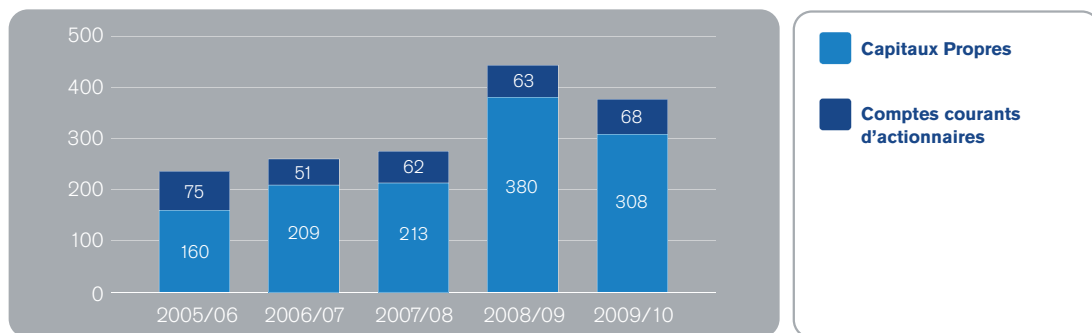
La forte baisse des excédents dégagés par les opérations de transferts explique l'ampleur de la perte cumulée des clubs de Ligue 1, en dépit d'un soutien des actionnaires assez marqué, qui se traduit par un apport en comptes courants net de 24,8 millions d'euros.

Les capitaux propres des clubs sont logiquement impactés par cette perte historique, passant de 265,6 millions d'euros à 189 millions. Grâce au soutien des actionnaires, les fonds propres ou assimilés (incluant les comptes courants d'actionnaires) affichent une baisse de seulement 28 millions d'euros. Parallèlement aux apports et abandons de comptes courants, plusieurs

Le résultat net cumulé des clubs de Ligue 1 atteint désormais -114,1 millions d'euros, contre une perte de -14,7 millions d'euros pour la saison 2008-2009.

augmentations de capital significatives ont été menées au cours de l'exercice, démontrant que les actionnaires des clubs de football remplissent leur rôle. Les dettes financières des clubs de Ligue 1 augmentent pour atteindre 94 millions d'euros (effet de périmètre essentiellement) alors que la situation de trésorerie reste globalement excédentaire.

Evolution des Fonds Permanents en Ligue 1 (en millions d'euros)



NB : données en périmètre réglementaire de 2005/06 à 2007/08 puis en périmètre élargi pour 2008/09 et 2009/10, cf rapport DNCG

Par conséquent, la saison 2009-2010 a été marquée par un niveau de pertes élevé dans les clubs de Ligue 1. Après le retour des pertes lors de la saison 2008-2009, l'aggravation de la situation financière des clubs rend d'autant plus urgente la mise en œuvre de mesures de nature à restaurer le retour à la rentabilité, que ce soit par un accroissement

des ressources ou une diminution des charges sans dépendre uniquement des cessions de contrats de joueurs. En effet, si les clubs et leurs actionnaires peuvent, sur une courte période, absorber de tels montants de déficits, la poursuite d'une telle tendance sur une plus longue période pourrait fragiliser le secteur dans son ensemble.

Le point bas atteint en 2009-2010 ?

La progression des revenus (hors transferts) que le football français a connue depuis plusieurs saisons s'est arrêtée et les relais de croissance à court terme semblent incertains. Les droits TV du championnat de Ligue 1, qui représentent plus de 47% du total des produits, vont bientôt arriver en phase de renégociation. Si la baisse du sponsoring devrait être jugulée avec l'arrivée des paris en ligne, les recettes de billetterie ne devraient pas connaître de rebond cette saison et le merchandising, bien qu'il demeure dynamique, n'atteint pas encore un montant significatif.

Dans ce contexte de stabilisation des revenus, la maîtrise des charges devient le levier principal de gestion des clubs pour équilibrer leurs comptes et passer cette période délicate. Or, le principal poste de charges, les salaires des

joueurs, est peu flexible. En effet, les clubs doivent honorer les anciens contrats déjà conclus à des salaires élevés et seuls 27% des joueurs de Ligue 1 arriveront en fin de contrat au 30 juin 2011, ce qui limite leur marge de manœuvre dans la diminution rapide de la masse salariale. Une baisse sensible de la masse salariale des clubs prendra donc du temps à se mettre en œuvre. De plus, la suppression brutale du DIC depuis le 30 juin 2010, sans compensation, contrairement aux engagements pris par les pouvoirs publics, devrait entraîner un surcoût d'environ 40 millions d'euros pour les clubs professionnels sur la saison 2010-2011. Sur les autres postes de charges (frais de déplacements, d'organisation des matches, de communication...) les clubs ont commencé à agir rigoureusement et à limiter les dépenses.

Evolution du résultat des opérations de mutations et du résultat net cumulé en Ligue 1

(en millions d'euros)



Les clubs de Ligue 1 ne peuvent plus compter sur un marché des transferts florissant comme lors des saisons 2007-2008 et 2008-2009 et le graphique ci-dessus illustre bien la corrélation entre le niveau des profits générés par les transferts et la rentabilité des clubs. Il permet également de constater que

les clubs de Ligue 1 étaient nettement plus rentables et moins dépendants des transferts avant l'actuel contrat de droits TV Ligue 1. En effet, ils arrivaient à équilibrer leurs comptes avec seulement 100 millions d'euros de résultat des opérations de mutations.

Les premières mesures de réduction de charges ont été prises par les dirigeants de clubs, dans l'attente de nouvelles sources de progression des produits. Mais ces mesures ne feront sentir leur plein effet que d'ici plusieurs saisons.

5.3 LA LIGUE 2 EGALEMENT DANS LE ROUGE



LIGUE 2



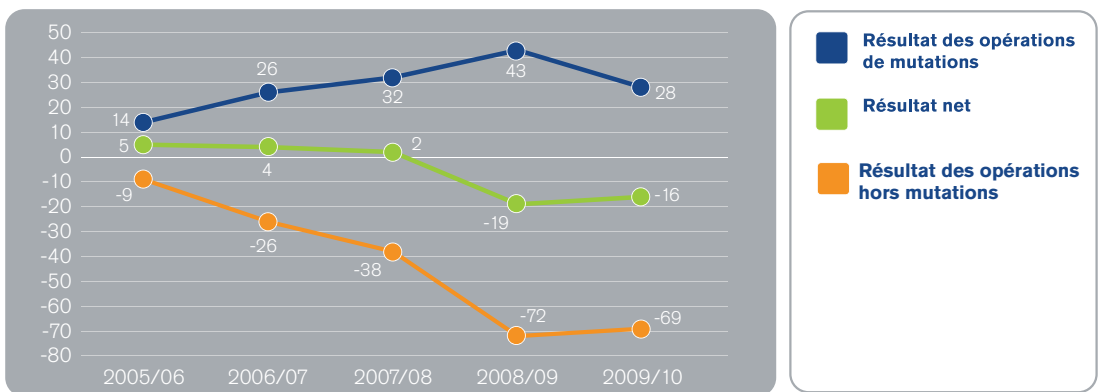
Les comptes 2009-2010 de la Ligue 2 sont fortement impactés par la remontée du RC Lens en Ligue 1. Le poids de ce club dans les comptes 2008-2009 de la Ligue 2 étant significatif, la comparaison avec les comptes 2009-2010 doit se faire à la lumière de cette situation.

Les produits hors mutations affichent une baisse de -12% en global, à 200 millions d'euros. Toutes les catégories de produits sont touchées par cette

diminution, principalement la billetterie et le sponsoring, les recettes de droits TV restant assez protégées par le principe de solidarité avec la Ligue 1.

Les postes de charges hors mutations diminuent également dans toutes leurs composantes. La baisse est plus sensible sur les frais généraux que sur la masse salariale, qui est moins flexible. Au final, le résultat des opérations hors mutations s'améliore légèrement.

Evolution de la rentabilité des clubs de Ligue 2 (en millions d'euros)



Le résultat des opérations mutations diminue de 15 millions d'euros pour s'établir à 28 millions d'euros, ce qui est le niveau moyen sur les 5 dernières saisons. Les clubs de Ligue 1 restent, de très loin, les meilleurs "clients" des clubs de Ligue 2, représentant 72% des débouchés sur le marché des transferts.

Les capitaux propres demeurent stables malgré la forte perte de l'exercice, grâce au soutien des actionnaires par le biais d'augmentations de capital, en sus des comptes courants. Le départ du RC Lens du périmètre affecte fortement le bilan avec une baisse des actifs joueurs et des immobilisations, mais aussi des dettes au passif. La trésorerie reste positive, mais en forte diminution, à 21 millions d'euros.

Le résultat net demeure fortement déficitaire à -15,8 millions d'euros (13 clubs sont déficitaires) même s'il diminue un peu par rapport aux -18,9 millions d'euros de 2008-2009. Cette réalité masque toutefois une forte dégradation du résultat avant abandons et reprises de comptes courants, passant de -24 millions d'euros à -37 millions. Seul un engagement sans précédent des actionnaires de certains clubs permet de ne pas afficher un déficit record.

L'endettement ressort en baisse, notamment en raison de l'effet périmètre et d'un recours au crédit très limité chez les clubs de Ligue 2.

5.4 LES PERSPECTIVES POUR 2010/11 : VERS UNE CONFIRMATION DE LA TENDANCE

L'établissement de prévisions chiffrées fiables d'une année sur l'autre est certes un exercice classique pour la direction de toute entreprise, mais cela ne l'est plus forcément dans un secteur aléatoire comme le football, avec ses nombreuses variables en matière de classement sportif, droits TV, transferts... Par conséquent, bien que les clubs mènent un réel travail de fiabilisation de ces données, ces prévisions sont davantage des indicateurs de tendance que des chiffres qui seront parfaitement réalisés au 30 juin.

Pour la saison 2010-2011, les clubs tablent sur un résultat fortement amélioré puisqu'ils prévoient **un déficit de -10 millions d'euros** en cumulé Ligue 1 + Ligue 2.

Le résultat de fin de saison sera de nouveau **très fortement tributaire des réalisations sur le marché des transferts**, avec 264 millions d'euros de plus-values sur transferts anticipées par les clubs. Or, à l'instar de la saison dernière, la majorité des clubs sont en retard par rapport à leur objectif

de réalisation de ce montant puisque, avant le mercato hivernal, seul 41% des plus-values sur cessions de joueurs avaient effectivement été réalisées (contre 75 à 80% d'habitude, à la même date). Afin de respecter leur feuille de route sur les transferts, les clubs professionnels devront donc encore réaliser pour environ 150 millions d'euros de plus-values sur transferts.

Néanmoins, les clubs prévoient de **réduire sensiblement leur déficit d'exploitation** (résultat des opérations hors mutations), alors qu'il se dégradait de manière continue depuis 2005-2006. Les efforts des clubs se portent essentiellement sur la réduction des frais généraux et de la masse salariale, attendus en légère baisse à la fin de la saison.

Comme il était indiqué la saison dernière dans ces mêmes pages, les clubs entrent désormais dans une phase transitoire, dans l'attente du prochain palier de développement prévu avec la mise en fonction de nouvelles enceintes sportives. Dans cette attente, **les clubs professionnels poursuivent leurs efforts de retour à l'équilibre** (amortissements des contrats de joueurs, etc...), même si cela prendra du temps et que la saison 2010-2011 devrait de nouveau être déficitaire. Cet assainissement progressif de leurs finances doit permettre aux clubs de tendre vers l'équilibre financier défini au niveau européen. Les clubs doivent aussi maintenir leur attractivité vis-à-vis des investisseurs à l'heure où ils sont à la recherche de financements extérieurs pour développer leurs activités et leurs ressources.



5.5 UNE CONTRIBUTION FISCALE ET SOCIALE DE 600 MILLIONS D'EUROS

La stabilisation du chiffre d'affaires lors de la saison 2009-2010 n'a pas empêché la contribution fiscale et sociale du football professionnel français (instances sportives, clubs, joueurs) d'augmenter pour atteindre un niveau record de 601 millions d'euros.

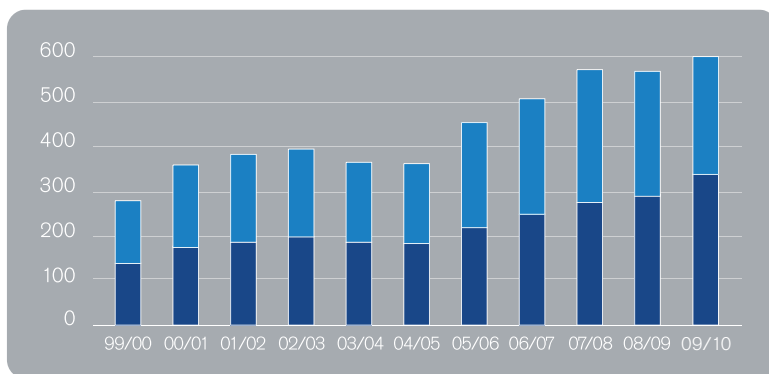
En 2009-2010, les clubs ont ainsi versé près de 57 millions d'euros en impôts et taxes (taxe sur les salaires, formation continue, taxe d'apprentissage, effort de construction, taxe professionnelle, impôt sur les bénéfices, taxe « Buffet »), soit une baisse de 23 millions sur cet exercice, entièrement liée aux pertes et donc aux crédits d'impôts correspon-

dants. Les charges sociales des clubs ont augmenté de 11 millions d'euros, pour atteindre 203 millions.

Pour ce qui concerne la contribution des joueurs, nos estimations se montent à 76 millions d'euros au titre des charges salariales et 265 millions d'euros au titre de l'impôt sur le revenu.

Sur 2010-2011, la suppression du Droit à l'Image Collective (DIC) entraînera mécaniquement une augmentation supplémentaire des charges sociales pour les clubs comme pour les joueurs qui atteindront alors un niveau record.

Evolution de la contribution fiscale et sociale des clubs professionnels (en M€)



- Impôts et taxes, charges patronales, taxe "Buffet"*
- Impôt sur le revenu, charges salariales**

* Chiffres DNCG
 ** Estimation INEUM Consulting et LFP